

Liste des professions exigeant des talents mondiaux Volet des talents mondiaux – Catégorie B)

Dans le cadre de la catégorie B du Volet des talents mondiaux, les employeurs peuvent embaucher des travailleurs étrangers temporaires hautement qualifiés pour pourvoir des postes visant des professions figurant sur la liste suivante.

CNP	Profession	Exigence de salaire minimum	
		Taux horaire	Salaire annuel
0211	Directeurs/directrices des services de génie	Procédure à suivre pour déterminer le salaire à offrir	
0212	Directeurs/directrices des services d'architecture et de sciences	Procédure à suivre pour déterminer le salaire à offrir	
0213	Gestionnaires de systèmes informatiques	Procédure à suivre pour déterminer le salaire à offrir	
2147	Ingénieurs informaticiens/ingénieures informaticiennes (sauf ingénieurs/ingénieures et concepteurs/conceptrices en logiciel)	Procédure à suivre pour déterminer le salaire à offrir	
2161	Mathématiciens/mathématiciennes et statisticiens/statisticiennes	Procédure à suivre pour déterminer le salaire à offrir	
2171	Analystes et consultants/consultantes en informatique	Procédure à suivre pour déterminer le salaire à offrir	
2172	Analystes de bases de données et administrateurs/administratrices de données	Procédure à suivre pour déterminer le salaire à offrir	
2173	Ingénieurs/ingénieures et concepteurs/conceptrices en logiciel	Procédure à suivre pour déterminer le salaire à offrir	
2174	Programmeurs/programmeuses et développeurs/développeuses en médias interactifs	Procédure à suivre pour déterminer le salaire à offrir	
2175	Concepteurs/conceptrices et développeurs/développeuses Web	Procédure à suivre pour déterminer le salaire à offrir	
2283	Évaluateurs/évaluatrices de systèmes informatiques	32,21 \$	67 000 \$
5241	Designers dans le domaine des médias numériques <i>Exigences :</i> * Le salaire annuel associé à ce poste ne peut être inférieur à 75 000 \$ (taux horaire de 36,06 \$) ou au salaire courant (si le salaire courant est plus élevé). Il nécessite un minimum de trois années d'expérience de travail	36,06 \$	75 000 \$

	<p>dans au moins un des domaines suivants : modélisation 3D; composition numérique; peinture numérique et rotoscopie, « layout et matchmove »; environnements numériques et peinture des décors numériques; texture; éclairage; effets de personnage 3D (CFX); effets et simulations (FX); design et scénario et squelettage; interfaces graphiques ou expérience utilisateur; « conception adaptive » (pour le domaine des jeux vidéo); réalité virtuelle, réalité augmentée; animation d'un média numérique, création de niveaux pour la conception de médias numériques, logiciels de traitement pour la conception de médias numériques et logiciel de développement « pipeline » ou applications pertinentes pour la conception de médias numériques.</p>		
<p>5131</p>	<p>Producteur/productrice, directeur technique, créatif et artistique/directrice technique, créative et artistique, et gestionnaire de projets — effets visuels et jeux vidéo</p> <p><i>Exigences :</i></p> <p>* Le salaire associé à ce poste ne peut inférieur à 75 000 \$ (taux horaire de 36,06 \$) ou au salaire courant (si le salaire courant est plus élevé).</p> <p>Il nécessite un minimum de trois années d'expérience dans l'industrie des effets visuels, des jeux vidéo ou de l'animation dans une des fonctions suivantes :</p> <p>producteur/productrice, directeur technique/directrice technique, directeur de création/directrice de création, directeur artistique/directrice artistique, gestionnaire de projet ou coordonnateur senior/coordonnatrice seniore ou gestionnaire de département avec en plus trois années d'expérience de travail dans au moins un des domaines de l'industrie des effets visuels, des jeux vidéo ou de l'animation suivants : surfaçage et développement de l'aspect, conception de personnages ou réglage de la simulation, peinture</p>	<p>36,06 \$</p>	<p>75 000 \$</p>

	mate, la gestion de budget et les gestion des équipes ou développement de techniques « pipeline » et applications pour effets visuels, jeux vidéo ou production d'animation.		
--	--	--	--